DLP 12-4-88137273

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES — MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORET
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Ancienne Conserverie de CASAMOZZA
LUCCIANA - 20290 - BORGO -
☎ 95.36.05.70



EDITION CORSE

Bulletin Technique N° 111
du 23 Décembre 1987

Imprimerie de la Station de CASAMOZZA
Directeur-Gérant : J.C. COQUET
Abonnement Annuel : à
Régisseur de Recettes
Publication Périodique
CPPAP N° 1769 - AD
I S S N
C7 39 - 9633

RECOLTE DES SALADES



--> Eliminez règulièrement les salades"qui coulent" et sur lesquelles s'installe ensuite la pourriture grise, les recueillir dans un sac plastique afin de limiter la dissémination des germes.

--> Effectuer le dernier traitement impérativement lorsque les salades ont atteint le stade de 15 à 17 feuilles, afin que celles-ci présentent des quantités de résidus inférieures aux tolérances admises (compter toutes les feuilles à l'exception de celles du coeur de moins de 3 cm²).

TRAITEMENT D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

Si vous avez observé de fortes attaques de ravageurs (chenilles défoliatrices, cochenilles, pucerons etc...) ou maladies (tavelures oidium, monilia) un traitement d'hiver est nécessaire. Profitez du repos complet de la végétation. Traitez par **temps doux sans vent**. La bouillie doit ruisseler sur la totalité des rameaux.

--> **Des mesures prophylactiques s'imposent**

- Eliminer par la taille, tous les rameaux morts ou dépérissants ou déformés par l'oidium, ainsi que les fruits momifiés. Brûlez tous les déchets de taille.

- Désinfecter et enduire de peinture ou de pate spéciale (type Kankertox, Quinolate 400, Bayleton pate, Mastic fluide antichancres GT ou Sandar les plaies importantes (plaies de taille, chancres curetés).

--> **Les traitements chimiques** seront à base de :

- **Huiles d'anthracéne** - Trés décapants (lichens, mousses) et ovicides (acariens, pucerons, cochenilles et chenilles diverses ...) . Elles n'existent qu'en mélange avec des colorants nitrés.
  Spécialités commerciales : Traitement d'hiver Umupro, Elgétiver activé.
  Dose : 2 à 3,5 litres de produit commercial par hectolitre suivant la spécialité.

P.26

- **Huiles de pétrole** (= huiles blanches) - propriètés voisines des précédentes mais moins décapantes, elles agissent trés efficacement surtout sur les **cochenilles** mais aussi sur les oeufs d'insectes et d'acariens. Elles peuvent se mélanger avec les produits cupriques mais sont incompatibles avec les produits soufrés. Utilisation possible jusqu'au débourrement.
Spécialités commerciales : Euphytane, Oliocin, Ovipron et pest-Oil.
Dose : 1 à 4 litres de produit commercial par hectolitre.

- **Colorants nitrés** (D.N.O.C.) - ces produits inscrits au tableau A (bande rouge - orangé sur les emballages) sont d'une coloration jaune intense. Ils ont des propriètés insecticides (surtout ovicides) et anticryptogamiques et peuvent être employés jus - qu'au débourrement. A utiliser avec prudence sur nectarines et merrils.
Spécialités commerciales : nombreuses.
Dose : 1 litre de produit commercial par hectolitre.

- **Huiles jaunes** - Elles sont une association de colorants avec les deux catégories d'huiles citées précédemment dont ils renforcent l'action : huiles d'anthracène (voir ci-dessus) ou huiles de pétrole (Dytrol 50, Seppic verger).
Dose : 2 à 3 litres de produits commercial par hectolitre.

- **Oléoparathion** - Surtout efficace vis à vis des oeufs de divers ravageurs et des **cochenilles**. A utiliser le plus prés possible du débourrement.
Spécialités commerciales : nombreuses.

Bien respecter les dosages et conditions d'emploi préconisées par les fabricants

CULTURES LEGUMIERES SOUS ABRI

La réussite des cultures sur le plan phytosanitaire dépend pour une grande partie des précautions observées avant remise en culture.
Les ennemis visés sont essentiellement = **l'aleurode** ou mouche blanches des serres, la **mouche mineuse** (liriomyza sp), les acariens et différentes maladies.

Observez les précautions suivantes

- Destruction des déchets de culture et de mauvaises herbes.

- Désinfection des serres et abris avant plantation

- Traitement éventuel des parois des serres avec un acaricide (MORESTAN à double dose) et/ou avec un désinfectant tel que HORTINET à 3 % ou SERRENET .

- Réalisation de travaux du sol suffisamment profonds (au moins de 25 cm) pour enfouir larves ou pupes d'insectes.

- Utilisation de terreaux sains ou de caissettes bien désinfectées.

.../...

** **botrytis sur cultures légumières**

l'humidité accroit les risques d'apparition de taches de botrytis sur le feuillage, principalement sous serres. Dés le premier symptôme , réalisez des traitements préventifs et aérez les serres dés que la température augmente (18° c- 20°c).

PRODUITS UTILISABLES

- dichlofluanide	EUPARENE
- folpel	NS
- procymidone	SUMISCLEX
- thirame	NS
- vinchlozoline	RONILAN
- manébe + zinébe	VONDOZEB
	ZINAMIX
	TRIZIMAN D
- thirame + manébe	MT 14
- thirame + zinébe	TZ 16
	ADIAMIX



==============================